

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance : **Nelly ROUSSY**

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Approbation du compte rendu du : 19/03/2024

Pour = 11 Contre = 0 Abstention = 0

Ordre du jour

I – Activités communales

Le budget 2024 comportait un RAR (Restes à Réaliser) d'un montant de 22 681.20 €, correspondant aux travaux d'assainissement de la rue du « Champ Martelot ». Cette facture a été mandatée début 2024. Le montant de la cote part demandée aux membres de la SCI du Champ Martelot, s'élevant à 5 149.27 € a été réglée en date du 13/03/2024.

Concernant les projets de travaux prévus en 2024 :

La pose du 3^{ème} candélabre EP a été réalisé en mars. Coût 3 096.00 €. La subvention SYDED d'un montant de 525.00 € a été perçue.

L'entreprise KOLLY est à pied d'œuvre pour réaliser la réfection de la rue des papillons, ainsi que les travaux d'arasement sur le chemin du « Puy de la Velle ».

Les travaux sur le cimetière communal seront réalisés prochainement.

Le remplacement de la glissière bois est effectif depuis peu. Attente facture.

Les travaux sylvicoles prévus au budget doivent se faire dans le début d'automne.

II – Projet locatif Mairie

Sur ce dossier qui est relativement lourd et lent, le devis pour un audit énergétique du bâtiment a été reçu mi-mai.

Le Maire présente ce devis et en a transmis une copie au SYDED afin que cet organisme donne son avis sur la nécessité de procéder aux 3 phases d'études prévues dans ce devis. Sachant que les bureaux d'études effectuant ce genre d'audit sont actuellement débordés de demandes.

III– Projet HUOT Xavier

Un laxisme certain sur ce dossier est à déplorer. Les élus contactés et rencontrés à ce sujet doivent nous rendre visite et ils tardent à le faire. A ce stade il s'avère clairement que la DDT est opposée à notre requête. En tout état de cause, si par bonheur, ce pétitionnaire venait à obtenir gain de cause, la commune se verrait obligée de lancer la révision de la carte communale. Le Maire a d'ores et déjà demandé des devis à plusieurs bureaux d'études. La dépense s'élève au mieux disant à 17 000.00 € TTC. La subvention espérée à ce sujet est de l'ordre de 4 000.00 € environ.

IV – Délibérations diverses

Publication et mise à jour de la base adresses locales de la commune.

Rappel : en 2006, le conseil municipal a procédé à la mise en place des noms de rues et numéros d'habitations.

Le Maire informe le conseil qu'à compter du 1^{er} juin prochain, les communes de moins de 2 000 habitants sont invitées à publier et tenir à jour leur base adresses locales. Ceci se fait à l'aide d'une plateforme internet. Le Maire sollicite l'accord du conseil validant la mise à jour de cette base d'adresses.

Décision du conseil :

Pour = 11

Contre = 0

Abstention = 0

V – Questions diverses

Élections Européennes : l'organisation de ce scrutin est en cours. Le nombre de listes est aujourd'hui connu 38 listes. Le Maire demande aux conseillers de se positionner sur les différents tours de garde du scrutin, sachant que le minimum requis est de 3 personnes (1 Président, 2 assesseurs) pour chaque tour de garde. Ouverture du scrutin à 8h00 et fermeture à 18h00. La préparation du bureau de vote se fera le samedi Après-midi 8/06/2024.

L'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 21h15.